

## **Postulat de Jean-Daniel Henchoz & consorts selon art. 61 litt. a) RCCL**

### **Pour l'aménagement d'une place majeure et centrale à Chauderon**

La construction du futur m3 entraîne des incidences sur l'aménagement des espaces publics. C'est ce que révèle le préavis 2020/48 « Interfaces m3 ». Par le présent postulat nous souhaitons mettre le focus sur la place Chaudron dont on a l'impression que l'importance urbanistique est mise en second plan par rapport à l'aménagement de la place de L'Europe et de la place Centrale, notamment en regard de la procédure choisie.

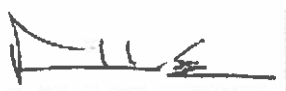
La place Chauderon fait figure de porte d'entrée de la ville depuis le milieu du XIX siècle. Or, selon le PLR, cette vision devrait appartenir, au passé si tant il est vrai qu'il est temps de redynamiser cette partie de la ville en profitant de ce réaménagement pour donner à cette place Chauderon, laissée à l'abandon depuis de nombreuses années, le rôle qu'elle mérite, celui d'une place majeure et centrale de notre ville, moteur d'un développement économique et social d'un quartier au potentiel actuellement sous exploité.

Dans ce sens, il y va du sort des circulations au travers du tunnel routier dont la nécessité ne se justifie certainement plus en raison du contexte des Axes forts avec, entre autres, la fermeture du Grand-Pont au trafic automobile. Ce réaménagement, c'est donc l'occasion de sortir cette belle place de la zone de deal et de songer aux aménagements urbanistiques, prenant en compte les aspects commerciaux, économiques, par exemple en favorisant l'établissement de petits commerces au niveau de la rue mais aussi en renforçant l'attractivité sociale de la place en y aménageant des zones de rencontres, des terrasses, des zones ombragées agréables lors de fortes chaleurs.

Une place réussie, vivante agira, nous en sommes certains comme moteur de redéveloppement à tous les niveaux, d'une partie très importante de la Ville sis dans le périmètre de la rue d'Echallens, de l'avenue de France, de la rue de Beaulieu, en particulier

**En conséquence de quoi nous invitons la Municipalité à présenter un rapport étudiant l'opportunité d'inclure dans le cadre d'un concours d'idées, l'aménagement de la place Chauderon, en vue d'un développement de la qualité de vie et du dynamisme de cette partie de la ville, et de réfléchir pour cela à la réaffectation du tunnel routier.**

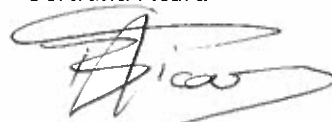
Jean-Daniel Henchoz



Jacques Pernet



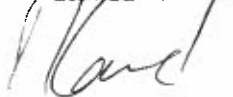
Bertrand Picard



Henri Klunge



Mathieu Carrel



Anna Crole-Rees

